

Tarbesinfo.fr

Le site 100% tarbais par pyreneesinfo.fr

Actualités

Magazines

Web TV



A LA UNE
L'ACTUALITÉ
LES LOISIRS
LA VIE ICI
LA WEB TV
FRANCE & MONDE
CONTACT
↻ ↺ ↻

[Accueil](#) [L'Actualité](#) [Tarbes](#) Elections Régionales (UMP) / Un PRG avec Brigitte Barèges

Elections Régionales (UMP) / Un PRG avec Brigitte Barèges

Samedi, 19 Décembre 2009 18:40 Eric.Bentahar [Tarbes](#)



Le président du Cercle des Radicaux de gauche du Tarn-et-Garonne, Thierry Deville, rejoint la liste de Brigitte Barèges pour les élections régionales de 2010.

Brigitte Barèges, chef de file UMP-Majorité présidentielle pour les élections régionales en Midi-Pyrénées, avait annoncé qu'elle placerait sa campagne sous le signe de l'unité, du rassemblement et de l'ouverture. C'est dans cette perspective que l'avocat montalbanais Thierry Deville a annoncé, jeudi 17 décembre 2009, qu'il rejoindra la liste de Brigitte Barèges. Thierry Deville est le président du Cercle des Radicaux de gauche du Tarn-et-Garonne et ex numéro 3 de la liste PS-PRG aux dernières élections municipales à Montauban.

A l'occasion d'une conférence de presse donnée jeudi 17 décembre 2009 à Montauban, Thierry Deville a précisé que son choix était dicté par la «cohérence, la modernité et le projet». La «cohérence» par sa proximité avec les Radicaux valoisien de Jean-Louis Borloo et la distance avec le Front de gauche, allié de Martin Malvy ; la «modernité» parce qu'il s'agit de faire bouger les lignes ; le «projet» parce que le plan de relance de l'économie régionale proposé par Brigitte Barèges lui paraît seul en mesure d'affronter les difficultés liées à l'actuelle crise économique qui frappe des entreprises régionales comme Molex ou Bouyer. Concernant cette dernière entreprise touchée par un plan social, Thierry Deville s'est d'ailleurs dit frappé, comme avocat de l'intersyndicale, par l'inertie de M. Malvy dans ce dossier. Thierry Deville formera un tandem avec Valérie Rabassa, maire de Montech, pour mener la liste en Tarn-et-Garonne.

Pour Brigitte Barèges, cette décision se justifie par la volonté d'agglomérer le plus grand nombre de compétences. C'est cette même volonté qui guidera la constitution des listes dans les autres départements. Une dynamique est désormais en marche.